

# REPUBLIQUE FRANCAISE

21010127500019

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
COMMUNE COURMANGOUX

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BOURG BANLIEUE

SERVICE PUBLIC LOCAL  
COMMUNE COURMANGOUX

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : Budget assainissement

ANNEE 2012

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles

p.9 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles

p.10 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.11 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.12 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

III Annexes		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
p.16	A1.1 - Etat de la dette - Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	X	
p.17	A1.2 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type taux	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.18	A1.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A1.6 - Etat de la dette - Contrats de couverture du risque financier		X
	A1.7 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie		X
	A1.8 - Etat de la dette - Répartition de l'encours		X
p.19	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.20	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.21	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.22	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	X	
p.23	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	
p.24	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp	X	
p.25	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv	X	
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
p.26	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
	C1.1 - Etat du personnel titulaire		X
	C1.2 - Etat du personnel non titulaire		X
	C1.3 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
p.27	D - Arrêté et signatures	X	

**I - INFORMATIONS GENERALES**

I

**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :  
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,  
- au niveau de l'article pour la section d'investissement.  
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2011 après le vote du compte administratif 2011.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	48 023,14	33 392,47
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 14 630,67
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	48 023,14	48 023,14

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	131 205,51	106 353,12
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 157,70	22 685,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 3 325,09
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	132 363,21	132 363,21
<b>TOTAL</b>			
	TOTAL DU BUDGET (3)	180 386,35	180 386,35

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.  
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.  
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

## DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
011	Charges à caractère général	1 200,00	0,00	3 200,00	3 200,00	3 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>8 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 200,00</b>	<b>10 200,00</b>	<b>10 200,00</b>
66	Charges financières	7 434,32	0,00	10 845,57	10 845,57	10 845,57
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( exploitation )	6 170,89		3 698,45	3 698,45	3 698,45
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>21 805,21</b>	<b>0,00</b>	<b>24 744,02</b>	<b>24 744,02</b>	<b>24 744,02</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	7 600,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	19 829,37		18 779,12	18 779,12	18 779,12
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>27 429,37</b>		<b>23 279,12</b>	<b>23 279,12</b>	<b>23 279,12</b>
<b>TOTAL</b>		<b>49 234,58</b>	<b>0,00</b>	<b>48 023,14</b>	<b>48 023,14</b>	<b>48 023,14</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 48 023,14

## RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + voté)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de servic	26 630,00	0,00	28 630,00	28 630,00	28 630,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>26 630,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 630,00</b>	<b>28 630,00</b>	<b>28 630,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>26 630,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 630,00</b>	<b>28 630,00</b>	<b>28 630,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	4 762,47		4 762,47	4 762,47	4 762,47
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>4 762,47</b>		<b>4 762,47</b>	<b>4 762,47</b>	<b>4 762,47</b>
<b>TOTAL</b>		<b>31 392,47</b>	<b>0,00</b>	<b>33 392,47</b>	<b>33 392,47</b>	<b>33 392,47</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 14 630,67

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 48 023,14

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAG AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>18 516,65</b>
--	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	166 862,61	1 157,70	116 600,00	116 600,00	117 757,70
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	166 862,61	1 157,70	116 600,00	116 600,00	117 757,70
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 666,16	0,00	5 876,97	5 876,97	5 876,97
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	10 075,97		3 966,07	3 966,07	3 966,07
	<b>Total des dépenses financières</b>	15 742,13	0,00	9 843,04	9 843,04	9 843,04
4581	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	182 604,74	1 157,70	126 443,04	126 443,04	127 600,74
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	4 762,47		4 762,47	4 762,47	4 762,47
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	4 762,47		4 762,47	4 762,47	4 762,47
	<b>TOTAL</b>	187 367,21	1 157,70	131 205,51	131 205,51	132 363,21

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

+

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>132 363,21</b>
---	-------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 685,00	2 685,00	102 950,00	102 950,00	105 635,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	130 000,00	20 000,00	-20 000,00	-20 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	132 685,00	22 685,00	82 950,00	82 950,00	105 635,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	614,00	0,00	124,00	124,00	124,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)	10 175,97	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	10 789,97	0,00	124,00	124,00	124,00
4582	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	143 474,97	22 685,00	83 074,00	83 074,00	105 759,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	7 600,00		4 500,00	4 500,00	4 500,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	19 829,37		18 779,12	18 779,12	18 779,12
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	27 429,37		23 279,12	23 279,12	23 279,12
	<b>TOTAL</b>	170 904,34	22 685,00	106 353,12	106 353,12	129 038,12

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 325,09
---	----------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>132 363,21</b>
---	-------------------

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>18 516,65</b>
---	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 200,00		3 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 000,00		7 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	10 845,57	0,00	10 845,57
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	18 779,12	18 779,12
022	Dépenses imprévues ( exploitation )	3 698,45		3 698,45
023	Virement à la section d'investissement		4 500,00	4 500,00
	<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>	<b>24 744,02</b>	<b>23 279,12</b>	<b>48 023,14</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

48 023,14

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	4 762,47	4 762,47
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	5 876,97	0,00	5 876,97
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	117 757,70		117 757,70
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	3 966,07		3 966,07
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>127 600,74</b>	<b>4 762,47</b>	<b>132 363,21</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

132 363,21

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	28 630,00		28 630,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	4 762,47	4 762,47
	<b>Recettes d'exploitation - Total</b>	<b>28 630,00</b>	<b>4 762,47</b>	<b>33 392,47</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

14 630,67

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

48 023,14

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	124,00	0,00	124,00
13	Subventions d'investissement	105 635,00	0,00	105 635,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		18 779,12	18 779,12
021	Virement de la section d'exploitation		4 500,00	4 500,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>105 759,00</b>	<b>23 279,12</b>	<b>129 038,12</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

3 325,09

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

132 363,21

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	1 200,00	3 200,00	3 200,00
60611	eau et assainissement	200,00	200,00	200,00
615	Entretien et réparations	1 000,00	3 000,00	3 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 000,00	7 000,00	7 000,00
621	Personnel extérieur au service	7 000,00	7 000,00	7 000,00
014	Atténuations de produits (7)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		8 200,00	10 200,00	10 200,00
66	Charges financières (b)(8)	7 434,32	10 845,57	10 845,57
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 525,32	7 936,57	7 936,57
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE (8)	2 909,00	2 909,00	2 909,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues ( exploitation ) (f)	6 170,89	3 698,45	3 698,45
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		21 805,21	24 744,02	24 744,02
023	Virement à la section d'investissement	7 600,00	4 500,00	4 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	19 829,37	18 779,12	18 779,12
6811	Dotations aux amortissements immos corporelles et incorpo	19 829,37	18 779,12	18 779,12
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		27 429,37	23 279,12	23 279,12
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		27 429,37	23 279,12	23 279,12
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		49 234,58	48 023,14	48 023,14

+

RESTES A REALISER 2011 (13)	0,00
-----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	48 023,14
--	-----------

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	2 909,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-2 909,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marc	26 630,00	28 630,00	28 630,00
704	Travaux	2 000,00	4 000,00	4 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	24 500,00	24 500,00	24 500,00
708	Produits des activités annexes	130,00	130,00	130,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		26 630,00	28 630,00	28 630,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		26 630,00	28 630,00	28 630,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	4 762,47	4 762,47	4 762,47
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercic	4 762,47	4 762,47	4 762,47
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		4 762,47	4 762,47	4 762,47
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		31 392,47	33 392,47	33 392,47

+

RESTES A REALISER 2011 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	14 630,67
---	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	48 023,14
--	-----------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 143 (5)	8 037,72	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 146 (5)	139 297,89	1 100,00	1 100,00
	Opération d'équipement n° 147 (5)	17 527,00	72 500,00	72 500,00
	Opération d'équipement n° 149 (5)	2 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 150 (5)		5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 151 (5)		20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 152 (5)		5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 153 (5)		13 000,00	13 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>166 862,61</b>	<b>116 600,00</b>	<b>116 600,00</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	5 666,16	5 876,97	5 876,97
1641	Emprunts en euros	5 666,16	5 876,97	5 876,97
020	Dépenses imprévues ( investissement )	10 075,97	3 966,07	3 966,07
020	Dépenses imprévues ( investissement )	10 075,97	3 966,07	3 966,07
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>15 742,13</b>	<b>9 843,04</b>	<b>9 843,04</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>		<b>182 604,74</b>	<b>126 443,04</b>	<b>126 443,04</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	4 762,47	4 762,47	4 762,47
	Reprises sur autofinancement antérieur	4 762,47	4 762,47	4 762,47
1391	Subventions d'équipement	4 762,47	4 762,47	4 762,47
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>4 762,47</b>	<b>4 762,47</b>	<b>4 762,47</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		<b>187 367,21</b>	<b>131 205,51</b>	<b>131 205,51</b>

+

RESTES A REALISER 2011 (10)

1 157,70

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

132 363,21

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 685,00	102 950,00	102 950,00
131	Subventions d'équipement	2 685,00	102 950,00	102 950,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	130 000,00	-20 000,00	-20 000,00
1641	Emprunts en euros	130 000,00	-20 000,00	-20 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>132 685,00</b>	<b>82 950,00</b>	<b>82 950,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 789,97	124,00	124,00
10222	FCTVA	614,00	124,00	124,00
1068	Autres réserves	10 175,97	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>10 789,97</b>	<b>124,00</b>	<b>124,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>143 474,97</b>	<b>83 074,00</b>	<b>83 074,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation	7 600,00	4 500,00	4 500,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	19 829,37	18 779,12	18 779,12
28031	Frais d'études, de recherche et de développ. et frais d'inserti	6 705,25	5 655,00	5 655,00
28158	Autres	13 124,12	13 124,12	13 124,12
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>27 429,37</b>	<b>23 279,12</b>	<b>23 279,12</b>
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>27 429,37</b>	<b>23 279,12</b>	<b>23 279,12</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)		<b>170 904,34</b>	<b>106 353,12</b>	<b>106 353,12</b>

+

RESTES A REALISER 2011 (9)

22 685,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)

3 325,09

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

132 363,21

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 143  
LIBELLE : études pour assainissement complémentaire  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2012	Restes à réaliser 2011 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		20 437,20	<sup>a</sup> 1 157,70	0,00	<sup>b</sup> 0,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	20 437,20	1 157,70	0,00	0,00	
203	Frais d'études, de recherche, de développ	20 437,20	1 157,70	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)		Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup>	0,00	<sup>d</sup>	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)  
Excédent de financement si positif  
Besoin de financement si négatif

-1 157,70

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 146  
LIBELLE : Assainissement ROISSIAT 2010-2011  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2012	Restes à réaliser 2011 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		117 290,82	<sup>a</sup> 0,00	1 100,00	<sup>b</sup> 1 100,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	7 842,15	0,00	1 100,00	1 100,00	
203	Frais d'études, de recherche, de développ	7 842,15	0,00	1 100,00	1 100,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	109 448,67	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	109 448,67	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)		Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup>	0,00	<sup>d</sup>	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)  
Excédent de financement si positif  
Besoin de financement si négatif

-1 100,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 147

LIBELLE : Assainissement Chevignat

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2012	Restes à réaliser 2011 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		15 987,83	<sup>a</sup> 0,00	72 500,00	<sup>b</sup> 72 500,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	15 987,83	0,00	72 500,00	72 500,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	15 987,83	0,00	72 500,00	72 500,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)		Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup>	0,00	<sup>d</sup>	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)  
Excédent de financement si positif  
Besoin de financement si négatif

-72 500,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 150

LIBELLE : raccordements au tout à l'égout 2012

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2012	Restes à réaliser 2011 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>a</sup> 0,00	5 000,00	<sup>b</sup> 5 000,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)		Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup>	0,00	<sup>d</sup>	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)  
Excédent de financement si positif  
Besoin de financement si négatif

-5 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la région.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 151

LIBELLE : Curage des lagunes

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2012	Restes à réaliser 2011 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>a</sup> 0,00	20 000,00	<sup>b</sup> 20 000,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	
23156	Install., mat. et outil. tech.	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)		Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup>	0,00	<sup>d</sup>	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)  
Excédent de financement si positif  
Besoin de financement si négatif

-20 000,00

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 152

LIBELLE : Plan d'épandage

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2012	Restes à réaliser 2011 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>a</sup> 0,00	5 000,00	<sup>b</sup> 5 000,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	
2312	Terrains	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)		Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup>	0,00	<sup>d</sup>	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)  
Excédent de financement si positif  
Besoin de financement si négatif

-5 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 153  
LIBELLE : Réseau impasse des Tilleuls à Chevignat  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2012	Restes à réaliser 2011 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>a</sup> 0,00	13 000,00	<sup>b</sup> 13 000,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2011 (2)		Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup>	0,00	<sup>d</sup>	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-13 000,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETTE SUR EMPRUNT - REPARTITION PAR PRETEURS (1)

A1.1

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/2012	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL	202 770,00	184 347,45	13 813,54	7 936,57	5 876,97
<u>Après des organismes de droit privé (3)</u>	12 770,00	11 128,00	952,20	467,95	484,25
CAISSE D'ÉPARGNE	12 770,00	11 128,00	952,20	467,95	484,25
<u>Après des organismes de droit public (3)</u>	110 000,00	104 045,52	6 894,06	4 265,87	2 628,19
CRCA CENTRE EST	110 000,00	104 045,52	6 894,06	4 265,87	2 628,19
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (3)</u> (ex : émissions publiques ou privées)	80 000,00	69 173,93	5 967,28	3 202,75	2 764,53
CAISSE D'ÉPARGNE	80 000,00	69 173,93	5 967,28	3 202,75	2 764,53

(1) Pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (CLTR, OCLT, PCTM,...), seules les opérations comptabilisées au compte 16441 « opérations afférentes à l'emprunt » doivent être inscrites.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 ;

(3) A détailler en tant que de besoin selon la nature du prêteur.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR TYPE DE TAUX

A1.2

Emprunts ventilés par type de taux (taux au 01/01/2012) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial de l'emprunt	Capital restant dû au 01/01/2012	Capital restant dû au 31/12/2012	Niveau du taux à la date de vote du budget (4)	Intérêts à payer de l'exercice (5)	% par type de taux selon le capital restant dû au 31/12/2012
Emprunts à taux fixe sur la durée du contrat							
assainissement de la traversée du Bourg / AR012970	CAISSE D EPARGNE	12 770,00	11 128,00	10 643,75	4,36987	467,95	5,96%
emprunt assainissement du bourg / AR018223	CAISSE D EPARGNE	80 000,00	69 173,93	66 409,40	4,63104	3 202,75	37,21%
travaux Roissiat 2011 / 000000880907	CRCA CENTRE EST	110 000,00	104 045,52	101 417,33	4,1153	4 265,87	56,83%
<b>TOTAL</b>		<b>202 770,00</b>	<b>184 347,45</b>	<b>178 470,48</b>		<b>7 936,57</b>	<b>100,00%</b>
Emprunts à taux indexé sur la durée du contrat							
Emprunts avec plusieurs tranches de taux (2)							
Emprunts avec options (3)							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>202 770,00</b>	<b>184 347,45</b>	<b>178 470,48</b>		<b>7 936,57</b>	<b>100%</b>

(1) répartir les emprunts selon le type de taux au 1/01/N après opérations de couverture éventuelles.

(2) emprunts dont le passage d'un type d'indice à un autre est prédéterminé dans le contrat.

(3) emprunts offrant la possibilité de modifier les conditions financières en cours de contrat (passage d'un taux fixe à un taux indexé) ou changement du mode d'amortissement).

(4) indiquer le niveau du taux après opérations d'échange éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année précédente. Pour les emprunts à taux révisables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(5) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

**COMMUNE COURMANGOUX - 01 - Budget assainissement**

**BP 2012**

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE**

**A1.4**

**REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature de la dette	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2012	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil						Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		en (7) intérêts	en capital	
<b>TOTAL GENERAL</b>				202 770,00	184 347,45										7 936,57	5 876,97	4 107,73
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>				202 770,00	184 347,45										7 936,57	5 876,97	4 107,73
<b>1641 Emprunts en euros</b>				202 770,00	184 347,45										7 936,57	5 876,97	4 107,73
assainissement de la traversée du Bourg / ARO12970	2007	M	CAISSE D EPARGNE	12 770,00	11 128,00	17	M	R	4,36987	R	4,36987	4,36987			467,95	484,25	7,61
emprunt assainissement du bourg / ARO18223	2008	C	CAISSE D EPARGNE	80 000,00	69 173,93	16	A	F	4,63104	F	4,63104	4,63104			3 202,75	2 764,53	2 869,78
travaux Roissiat 2011 / 0000000680907	2011	X	CRCA CENTRE EST	110 000,00	104 045,52	23	A	F	4,1153	F	4,1153	4,1153			4 265,87	2 628,19	1 230,34

(1) indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestrier, M pour mensuel, X pour autres à préciser;

(2) indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle;

(3) indiquer F pour taux fixe, R pour préfixé ou V pour post-fixé pour les taux variables;

(4) indiquer le type d'index ( ex. EURIBOR 3 mois... );

(5) taux annuel, tous frais compris;

(6) taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif.

(7) il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668 ;

(8) s'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A2</b>

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
<b>Procédure d'amortissement</b> (linéaire, dégressif, variable)	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée</b> (en années)	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A4.1</b>

**A4.1 DETAIL DES DEPENSES**

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		20 504,60	0,00	14 605,51	I 14 605,51
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		20 504,60	0,00	14 605,51	II 14 605,51
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	5 666,16	0,00	5 876,97	5 876,97
1641	Emprunts en euros	5 666,16	0,00	5 876,97	5 876,97
Autres dépenses financières (sous-total) (B)		10 075,97	0,00	3 966,07	3 966,07
10	Dotations, fonds divers et réserves				
020	Dépenses imprévues ( investissement )	10 075,97		3 966,07	3 966,07
Transferts entre sections = C+D		4 762,47		4 762,47	4 762,47
	Reprises sur autofinancement antérieur (C) (1)	4 762,47		4 762,47	4 762,47
1391	Subventions d'équipement	4 762,47		4 762,47	4 762,47

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses	14 605,51	D001 0,00	14 605,51

**Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses**

Art	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur liane de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A4.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**A4.2 DETAIL DES RECETTES**

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d</b>	28 043,37	0,00	23 403,12	III 23 403,12
	<b>Ressources propres externes (a) (3)</b>	614,00	0,00	124,00	124,00
10222	FCTVA (4)	614,00	0,00	124,00	124,00
	<b>Transferts entre sections (c)</b>	19 829,37		18 779,12	18 779,12
28031	Frais d'études, de recherche et de développ. et frais d	6 705,25		5 655,00	5 655,00
28158	Autres	13 124,12		13 124,12	13 124,12
021	Virement de la section d'exploitation (d)	7 600,00		4 500,00	4 500,00

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	CUMUL V
Recettes	23 403,12	3 325,09	0,00	26 728,21

	Montant
Dépenses financières	IV 14 605,51
Recettes financières	V 26 728,21
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (5) + 12 122,70
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (C/2763) et charges transférées (D) (6) (7)	VI + c/2763 + D (5) + 12 122,70
Résultat hors charges transférées	V - (II+D001) 12 122,70

**Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)**

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2011 (3)	Proposition nouvelle	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) A n'inscrire que si le compte administratif est voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<b>Total des dépenses réelles</b>			<b>Total des recettes réelles</b>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>			<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>TOTAL GENERAL</b>	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES</b>	
<b>D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

B1.2

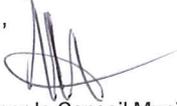
Calcul du ratio de l'article L.2252-1 du CGCT	Valeur	Pour mémoire : recettes réelles de fonctionnement
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	0,00	
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0,00	
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	18 338,86	
- Provisions pour garanties d'emprunts	0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>18 338,86</b>	<b>28 630,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252.1 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le Maire,,  
A Courmangoux, le 30/03/2012  
Le Maire,,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.  
A Courmangoux, le 30/03/2012



Les membres du Conseil Municipal,



Nombre de membres en exercice : 10  
Nombre de membres présents : 9  
Nombre de suffrages exprimés : 9  
VOTES : Pour : 9  
          Contre : -  
          Abstention : -

Date de convocation : 23/03/2012

--	--

Certifié exécutoire par le Maire,, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....  
A Courmangoux, le .....

